



SNUipp 76

A l'appel de FSU, CFDT,
CGT, Solidaires,
UNSA

**TOUS concernés,
TOUS mobilisés
POUR l'école
l'emploi,
les salaires,
les retraites !**



Bulletin de la Section de Seine-Maritime du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'École et P.E.G.C. - FSU
I.S.S.N 1259-9646 / C.P.P.A.P 0710 S 07451 PRIX : 0,76 € Supplément n°1 au n°165 juin 2010

Edito

Après la journée du 27 mai le gouvernement fait la sourde oreille.

Les mesures étudiées pour nos retraites : report à 62, 63 ans... de l'âge de départ pour les PE, 57, 58...pour les anciens instituteurs, augmentation des cotisations, augmentation de la durée de cotisation, calcul sur les 10 dernières années, confirment la programmation d'une baisse considérable du niveau des pensions.

Pour l'école, le rapport de la Cour de Comptes rappelle que l'effort de la France a reculé en pourcentage du PIB. Les documents de préparation de la rentrée 2011 illustrent crûment les conséquences du non remplacement d'un enseignant sur deux.

Le contexte de crise économique nécessite le maintien et le développement de l'investissement public. C'est particulièrement vrai pour l'école, afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

Nous avons toutes les raisons de participer à la grève et aux manifestations du 24 juin.

Rouen, le 14 juin 2010

**Grève
dans les écoles
Jeudi 24 juin**

Pour les retraites

Pour l'École

Pour l'investissement public

Partager autrement les richesses

SNUipp-FSU 76 4 rue Louis Poterat 76100 ROUEN Tél : 02/35/63/85/08
Fax : 02/35/63/85/16 E-mail : snu76@snuipp.fr Site : <http://76.snuipp.fr>



Retraites : Imposons d'autres choix !

Allongement de la durée de cotisation et report des âges légaux... tels semblent être les contours de la prochaine réforme que le gouvernement s'apprête à présenter en conseil des ministres en juillet. Si ces mesures étaient adoptées, elles se traduiraient pour l'ensemble des salariés, du privé et du public, par une nouvelle baisse du niveau des pensions.

En refusant de traiter du financement dans sa globalité (sujet tabou car il mettrait sur la table les énormes inégalités qui existent aujourd'hui dans la répartition des richesses), le gouvernement fait le choix d'imposer de nouveaux sacrifices.

Toutefois, ce scénario n'est pas écrit à l'avance.

Il existe des alternatives. Une réforme juste et efficace ne doit pas faire abstraction des questions d'emploi et de salaire quand une hausse d'un point de la masse salariale rapporte à elle seule près de 9 Md s € à u régime général.



Retraites : rien n'est joué !

Après les différentes annonces du gouvernement et avant les prochaines, à la veille des congés d'été, une question tourmente nos collègues et l'ensemble des salariés : « jusqu'à quel âge devons-nous travailler pour pouvoir bénéficier d'un taux de pension décent? ».

Le million de manifestants dans la rue le 27 mai a répondu clairement que l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge limite étaient inacceptables. Mais le gouvernement refuse de nous entendre et évite le sujet du financement.

Par ailleurs des rumeurs inquiétantes se font jour sur d'autres pistes de réflexion concernant l'augmentation du taux de cotisations des fonctionnaires et le mode de calcul (années de référence). Cela aboutirait immédiatement à une dégradation du revenu des actifs et des retraités. A défaut d'avoir le courage de traiter les questions posées par cette excellente nouvelle qu'est l'allongement de la durée de vie, le gouvernement peine à annoncer sa réforme.

S'il recherche des économies à court terme, il y aura une mise en œuvre rapide. Cela induira une politique brutale qui impliquera les générations qui partent actuellement et dynamisera les mobilisations.

Si le gouvernement cherche à calmer le jeu pour présenter une victoire politique ou pour privilégier à terme le démantèlement de la protection sociale solidaire, il étalera sa réforme dans le temps..

Mais ne nous trompons pas, l'objectif est d'abord de faire des signaux forts aux marchés plutôt que préserver les retraites par répartition !

C'est pourquoi nous devons tous être à nouveau, encore plus nombreux, en grève et dans la rue le 24 juin.

Les enseignants concernés !



Report de l'âge de départ en retraite :

57 ou 58 ans pour les anciens instits, 62 ou 63 ans pour tous les autres.

Report de l'âge où s'annule la décote.

Il faudrait attendre 62 ou 63 ans pour les anciens instits et 67 ou 68 ans pour tous les autres pour ne pas subir une baisse de pension liée à la décote.

L'augmentation du taux de cotisations des fonctionnaires se traduirait par l'ampputation d'une journée de salaire par mois !

La remise en cause de la règle de calcul "des six derniers mois" est toujours envisagée à l'heure où nous rédigeons ce bulletin !

Sommaire

p 1 Edito

p 2 Retraites

p 3 Modalités de grève

p 4 L'école sacrifiée

Familles en danger

Place de l'école publique

SNUipp 76

Bulletin du SNUipp
de Seine Maritime

I.S.S.N 1259-9646 / C.P.P.A.P 0710
S 07451

Directeur de la Publication : Marceau
PRIVAT

SNUipp 76 : 4 rue Louis Poterat 76100
ROUEN

Mensuel imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution

Coût de l'augmentation de cotisation

(Simulation du ministère)

	Pour un traitement annuel brut de	Cotisation 7,85%	Cotisation 10,55%	Perte de salaire mensuelle
Professeur	28 769€	2 258€	3 035€	- 65€

Déclaration d'intention de grève du 24 juin

Proposition de lettre à faire parvenir à l'IEN (disponible sur le site)

Nom..... Prénom..... Affectation.....

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Dans le cadre de la journée unitaire d'action, je serai en grève le 24 juin 2010 pour les retraites, les salaires, l'emploi et l'école.

Date et signature

Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement.

Lettre aux parents

Proposition de lettre aux parents (disponible sur le site)

Madame, Monsieur,

Nous sommes particulièrement préoccupés par les choix faits par le ministère de l'Éducation Nationale qui vont se traduire par de moins bonnes conditions d'enseignement. Dans un document interne, le ministère avoue abandonner l'objectif de la réussite pour tous, tout en prétendant maintenir les performances globales du système éducatif ! Cela se traduira par l'augmentation de la taille des classes (1 élève par classe en moyenne pour supprimer 6000 à 7000 postes), la réduction du nombre de remplaçants en faisant appel à des personnels non formés, la fin définitive de la scolarisation des enfants de deux ans, la suppression des RASED et des intervenants en langue vivante.

Comme l'ensemble des salariés de ce pays, nous sommes préoccupés par la situation de l'emploi qui se dégrade et aussi par les attaques faites aux services publics.

Parce qu'on ne peut travailler efficacement avec des enfants à 65, 66, 67 ans, nous sommes opposés à une réforme qui serait basée sur le recul de l'âge de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation.

Vivre plus longtemps ne doit pas nécessairement signifier travailler plus longtemps. Il faut agir pour diminuer le chômage des jeunes et des seniors et consolider le système de retraites par répartition.

Nous serons en grève le jeudi 24 juin pour l'école, l'emploi, les salaires et les retraites des salariés du secteur public et du secteur privé.

Nous comptons sur votre compréhension.

Cordialement,
Les enseignants de l'école

Mosart : mauvaise sympho-

Le SNUipp dénonce la mise en place du logiciel MOSART par lequel l'Administration entend imposer la saisie par les IEN des listes fournies par les directeurs afin de simplifier et d'accélérer les procédures de retrait de salaires.

Au plan juridique, l'établissement et la circulation de listes de grévistes sont contraires à la loi : c'est une atteinte au droit syndical et à la vie privée sanctionnée par toute la jurisprudence en la matière. D'autre part, la loi n°2008-790 du 20 août 2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire dispose que :

« Les informations issues des déclarations individuelles ne peuvent être utilisées que pour l'organisation, durant la grève, du service mentionné à l'article L. 133-4. Elles sont couvertes par le secret professionnel. Leur utilisation à d'autres fins ou leur communication à toute autre personne que celles qui doivent en connaître est passible des peines prévues à l'article 226-13 du code pénal. »

Le SNUipp intervient pour l'arrêt de ce dispositif.

SNUipp 76.supplément 1 juin 2010. page 3

Modalités de grève

Déclaration d'intention

Les grévistes informent l'IEN de leur intention de faire grève, **obligatoirement 48 heures avant le jour de la grève, par fax, courrier ou mail avec signature (scanner la déclaration) qui doit parvenir le lundi 21 juin minuit au plus tard.**

Attention aux délais postaux et aux courriers déposés en mairie !

N'hésitez pas à déposer dans la boîte de l'IEN le lundi soir les déclarations d'intention de grève, vous aurez la garantie que le courrier parvient en temps à l'administration !

La déclaration d'intention doit obligatoirement comporter nom, prénom, affectation date et signature, il n'y a pas d'obligation d'utiliser le modèle fourni par l'administration. **Lettre type a télécharger sur le site du SNUipp 76.**

Informez également cantine, étude, transport scolaire, piscine...

Qui peut faire grève ?

L'ensemble des personnels titulaires, non titulaires, les EVS, AVS.. les directeurs d'école car ils ne sont ni chefs d'établissement, ni fonctionnaires d'autorité.

Les PE2 stagiaires sont autorisés à faire grève.

Si le PE2 est le seul non gréviste, il le signale à l'IEN et ne peut être seul dans l'école. Si le PE2 n'a pas de classe en charge le jour de la grève, il n'a pas à se déclarer gréviste ni auprès de l'IUFM, ni auprès de l'IEN.

Contactez le SNUipp en cas de doute !

La lettre aux parents

Les **grévistes informent les familles** dès que possible par écrit qu'il n'y aura pas classe. La lettre ci-contre peut être soit distribuée à la sortie de l'école, soit transmise sous pli cacheté ou agrafé.

Communication sur le SMA

Dans tous les cas, le directeur gréviste, pas plus que ses adjoints grévistes, n'est tenu d'être sur place, aucune information n'est donnée par téléphone à qui que ce soit (mairie, inspection, enseignement généraux...) sauf, bien sûr, au SNUipp !!!

Les maires sont désormais prévenus par l'IA qui leur demande de mettre en place un **SMA** si le taux de grévistes est supérieur à 25%.

Le BO n°33 du 4/09/08 indique que « les directeurs facilitent la mise en place des mesures d'information que la mairie organise à destination des familles... ». Il n'est pas explicitement dit que nous devons transmettre les informations que la mairie veut communiquer aux familles, **et ça ne doit pas être aux grévistes d'informer sur la mise en place du SMA !**

Vous pouvez donc, par exemple, proposer

A vos agendas

Familles en danger - dans l'agglomération de Rouen

Le 19 mai, nous étions reçus à la Préfecture pour demander la régularisation de plusieurs familles sans papiers, sans logement stable ou menacées d'expulsion du territoire (et parfois tout cela en même temps).

Depuis, la Préfecture se mure dans le silence.

La Préfecture ne peut ni ne doit ignorer la détresse de ces familles.

Pour que leurs enfants puissent poursuivre, ici, leur scolarité en toute sérénité, mobilisons-nous le



Mercredi 23 juin

12h à 14h

Rassemblement pique-nique devant la Préfecture

► Nous solliciterons une audience auprès de M. le Préfet.

► Nous lui demanderons la régularisation de chacune de ces familles.

A l'appel des comités de soutien aux familles

- Paulina, Zenel et Erblina (Ecole M. Hou-demare et Collège Barbey d'Aureville, Rouen)
 - Karapetian (LP Colbert, Petit-Quevilly)
 - Khamiev et Azemi (Ecole Aragon-Prévert et Lurçat, Le Houlme)
 - Petrossian (Ecole Bastié, Grand-Quevilly)
 - Teymorov-Zoroyan (Ecole maternelle Maupassant, Canteleu)
- Avec le soutien du RESF Rouen

- à Dieppe

Signez la pétition de soutien à Jessica, Yannick et à leur famille sur le site.

Inauguration de la place de l'Ecole publique

Samedi 19 juin à 15h

Place des Faïenciers

Rouen

(devant l'inspection académique)

Ces derniers mois, de la maternelle à l'université, les attaques contre l'école publique et les atteintes à la laïcité se multiplient, des jardins d'éveil aux accords Kouchner/Vatican, en passant par la loi Carle...

Un collectif s'est créé, rassemblant CREAL, FSU, Sud-Education, SNUipp, FCPE, Ligue de l'Enseignement, ICEM, Emancipation.

Voir site

L'école sacrifiée

Le « schéma d'emplois 2011-2013 » discuté entre le ministère de l'Education et les rectorats n'aurait jamais dû être rendu public ...ce document qui circule cependant depuis quelques jours provoque un tollé et donne la mesure du cynisme et de la brutalité du gouvernement. Il n'est plus question d'améliorer la réussite scolaire mais de « mobiliser des gisements d'efficience ». Si la situation n'était pas si grave ce barbarisme technocratique pourrait prêter à sourire.

Il s'agit de poursuivre coûte que coûte l'objectif gravé dans le marbre du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Après la suppression de 49 400 postes depuis 2007, nous nous demandions où le ministère trouverait 16 000 nouveaux postes à supprimer ! Jamais à court d'idées l'administration a changé de méthode : au lieu de communiquer des chiffres de réduction de postes, elle demande aux recteurs de chercher les pistes d'économies « les plus acceptables ». **Comment penser que les enseignants, les parents d'élèves, la communauté éducative accepteront que, par des méthodes aussi scélérates, l'avenir de l'éducation soit aussi gravement compromis !**

Les différents ministres se sont attaqués ces dernières années aux uns puis aux autres dans la profession, espérant que la solidarité ne joue pas, ce en quoi ils se sont trompés. Aujourd'hui les nouveaux projets de Luc Chatel vont avoir des conséquences lourdes sur l'ensemble des écoles, toutes seront touchées par **ces mesures d'économie qui font froid dans le dos !**

Cette offensive sans précédent touchera également le lycée pour lequel le ministre estime que la réforme offre des possibilités significatives d'optimisation !

En cette veille de vacances, l'ampleur des mesures envisagées est inédite, brutale et confirme les craintes que nous avons. Le ministre abat ses cartes et nous devons nous mobiliser afin de peser sur les décisions du gouvernement en matière d'éducation.

Les cibles du gouvernement

Dans un document interne, le ministère avoue abandonner l'objectif de la réussite pour tous, tout en prétendant maintenir les performances globales du système éducatif !

AUGMENTER LA TAILLE DES CLASSES

Le ministère compte y parvenir en augmentant les seuils d'ouverture et en prenant en compte le nombre d'élèves à l'échelle d'une commune. Il demande aux recteurs de supprimer des écoles en les regroupant. Supprimer 6000 à 7000 postes nécessite d'augmenter la moyenne par classe de 1 élève.

REDUIRE LE « BESOIN DE REMPLACEMENT »

- Formation continue hors du temps de travail
La formation continue est la principale « *variable d'ajustement* » du remplacement. Il faut donc l'organiser au maximum en dehors du temps scolaire (le mercredi après-midi) ou pendant les vacances scolaires.

- Fin des remplacements par des PE

Le ministère demande aux recteurs de recourir systématiquement à des non-titulaires (des étudiants par exemple) pour assurer les remplacements de courte durée ou pour faire face aux pics d'absences.

METTRE FIN DEFINITIVEMENT A LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE DEUX ANS

ANEANTIR LES RASED

- Suppression des maîtres G par non-remplacement des départs en retraite et affectation en classe

- Mise en extinction des psychologues scolaires.

SUPPRESSION DES INTERVENANTS EN LANGUE VIVANTES

Objectif : suppression de l'ordre d'un millier d'emplois.

